

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION EURE ET LOIR NATURE

Samedi 17 MARS 2018

PROCES-VERBAL

L'Association EURE ET LOIR NATURE a tenu son assemblée générale ordinaire le samedi 17 MARS 2018, au Château de SENONCHES.

Monsieur Xavier NICOLAS, Maire de Senonches, a accueilli les participants et assisté à l'Assemblée Générale.

60 membres de l'association étaient présents, 22 s'étaient fait représenter, soit un total de 82 membres présents et représentés.

L'assemblée générale a été ouverte à 14h30 par Michel COHU, président en exercice de l'association, qui a rappelé le déroulement de cette assemblée générale. Le président a ensuite fait lecture de son **rapport moral**, et a proposé à l'Assemblée de réagir. En l'absence de demande de prise de parole, **le rapport moral a été soumis à l'Assemblée qui l'a adopté à l'unanimité.**

Le rapport d'activité de l'année 2017, adressé par courrier aux membres de l'association avec la convocation à la présente assemblée générale, a fait l'objet d'une présentation synthétique par Joël AUBOUIN, Vice-président de l'Association, en l'absence de Laurence VENOT, Secrétaire.

Trois actions ont fait l'objet d'une présentation particulière :

- Le nouveau site Internet de l'association, par Marlène ROUSSEAU, chargée de mission éducation à l'environnement de l'association.
- L'atlas régional des amphibiens et reptiles en cours de réalisation, par Alain HOUSSIER, bénévole de l'association.
- Les recherches sur les colonies de chiroptères en période de reproduction (Première année de cette action reconduite en 2018).

Chaque présentation a fait l'objet de questions ou remarques de l'assemblée.

Le rapport d'activité 2017 a été soumis à l'Assemblée générale à la suite de ces présentations et a été adopté à l'unanimité.

Les principaux éléments du **rapport financier** de l'exercice 2017 ont été présentés par Jean DUMAIS, Trésorier de l'association. Le compte de résultats et le bilan ont été ensuite commentés par Jean-Pierre BARNAGAUD, directeur de l'association.

Le Président de l'association a ensuite proposé à l'Assemblée de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes (le Cabinet ADH Fiteco Experts sis à LE COUDRAY -28 630) pour une durée de 6 ans, conformément à la réglementation.

L'Assemblée a voté à l'unanimité en faveur de cette proposition.

Madame Cécile COSTES, du Cabinet ADH Fiteco sis à CHARTRES, a ensuite fait lecture du rapport de certification des comptes annuels de l'association, en remplacement de Monsieur Emmanuel NEVEU, Commissaire aux comptes.

Le président a ensuite soumis le rapport financier de l'exercice 2017 à l'Assemblée qui l'a adopté à l'unanimité.

Jean-Pierre BARNAGAUD a présenté le **programme d'action** et le **budget prévisionnel de l'exercice 2018**, que l'assemblée a adoptés à l'unanimité.

Conformément aux statuts de l'association, il a été procédé au **renouvellement à bulletins secrets du conseil d'administration** de l'association. 4 membres sortants se présentaient pour un nouveau mandat (Michel DOUBLET - Jean DUMAIS - Dominique HENRY - Annie LELONG) et deux membres de l'association, Jean-Pierre BOMPARD et Virginie PIERRE, sollicitaient un premier mandat. **Tous les candidats ont été élus** (Jean-Pierre BOMPARD 82 voix, Michel DOUBLET 82 voix, Jean DUMAIS 81 voix, Dominique HENRY 82 voix, Annie LELONG 82 voix, et Virginie PIERRE 82 voix).

Le Président de l'association a donné la parole aux invités qui ont participé à l'Assemblée :

- Monsieur Xavier NICOLAS, Maire de Senonches ;
- Madame Estelle COCHARD, Conseillère régionale ;
- Monsieur Aziz BOUSLIMANI, Adjoint au maire de Mainvilliers ;
- Monsieur Eric THIROUIN, Président de la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir ;
- Monsieur Jean-Paul MOKHTAR, Président de la Fédération départementale des chasseurs d'Eure et Loir ;
- Monsieur Dominique ROUZIES, Président du Syndicat des forestiers privés d'Eure et Loir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a clos la partie statutaire de l'assemblée générale 2018 à 16h45.

Il a ensuite été procédé à la signature de la charte Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages entre la commune de SENONCHES, représentée par son maire Xavier NICOLAS, et EURE ET LOIR NATURE, représentée par son président Michel COHU.

Fait à Morancez, le 19 mars 2018

La Secrétaire

Laurence VENOT

Le Président

Michel COHU